

Aide à la demande de mise sous protection,

Aide à la compréhension du Jugement,

Aide à la réalisation de l'inventaire,

Aide à la rédaction des comptes de gestion,

Aide à la rédaction de requête au Juge,

Aide à la rédaction de courriers,

Aide aux démarches en cas de fin de mesure.



Contactez notre intervenante :

Nathalie ZIROTTI

Uniquement sur rendez-vous à
CHAUMONT, LANGRES et SAINT-DIZIER

☎ : 03.25.35.10.19

OU

tuteursfamiliaux@udaf52.fr

UDAF DE HAUTE-MARNE

☎ : 03.25.35.36.00

Fax : 03.25.35.36.01

Mail : institution@udaf52.fr



A Chaumont:

**13, rue Victor Fourcault
CS 60077
52003 CHAUMONT CEDEX**

A Saint-Dizier:

**103, rue François 1er
52100 SAINT-DIZIER**

Pour plus d'informations,

Rendez vous sur notre site

www.udaf52.fr



**Service d'Information
et de Soutien aux
Tuteurs Familiaux**

Gratuit et ouvert à tous

www.udaf52.fr

Pour qui ?

Vous êtes chargé de la mesure de protection (tutelle ou curatelle) d'un proche,

Vous avez un proche qu'il est nécessaire de protéger,

L'Union Départementale des Associations Familiales vous propose un service qui répond à vos questions et à vos attentes.

Le Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux

Notre mission consiste à informer et soutenir les personnes appelées à exercer ou exerçant des mesures de protection juridiques des personnes majeures.

L'information porte :

- ◆ sur le cadre juridique, ses conséquences pour la personne protégée.
- ◆ sur les obligations légales et réglementaires liées à l'exercice familial du mandat de protection.



Le soutien technique consiste :

En une information personnalisée et une aide technique dans la formalisation des actes de saisie du Juge, et dans la mise en œuvre des diligences nécessaires à la protection des intérêts de la personne protégée.